

Bulletin national santé mentale et précarité

Lieux d'asile en milieu hostile

édito

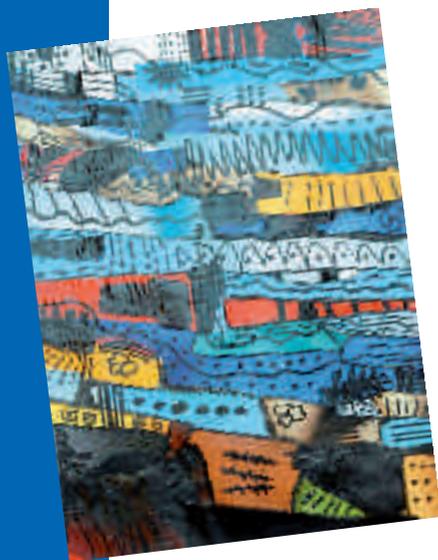
Christian LAVAL

Qu'en est-il de l'asile aujourd'hui ? La question concerne les précaires, les demandeurs d'asile, et bien sûr, les personnes atteintes de pathologie mentale. Les intervenants œuvrant sur ces fronts insistent sur l'essentielle différence entre une institution asilaire, toujours critiquée, et une *fonction asilaire* devenue au fil des ans de plus en plus chère, à la mesure de sa raréfaction. Selon Patrick Confaloniéri, du côté du sujet malade, la fonction d'asile reste pertinente au un par un, rappelant que « pour l'homme sans asile, la condamnation à l'errance prend pour lui le nom de folie ».

Si l'historien continue de nous mettre en garde contre l'ambiguë *fonction asilaire* des asiles disparus, le praticien d'aujourd'hui fait d'autres constats. Certes, plusieurs textes décrivent avec conviction la valeur évidente de l'accueil dans des néo asiles (refuges, accueils de jour et de nuit) qui se développent à bas bruit dans les dispositifs de l'urgence sociale. Mais, dans ces nouveaux dispositifs, fragmentaires, réticulaires, modulaires, on ne peut se réfugier longtemps. On sait même que les nord américains ont créé le concept de « sheltarization » pour dire le risque d'enkystement dans ces types de situations à réseaux entrecroisés. L'insistance portée sur l'inconditionnalité, le bas seuil et l'accessibilité n'est pas seulement technique : c'est la figure de l'indésirable, et non plus celle du fou, qui tient désormais le haut du pavé. Dans le même sens, l'émergence d'une figure presque ignorée, celle de la *displaced person* dans le champ de la demande d'asile comme dans les camps de réfugiés, constitue un signe fort du changement de paradigme en cours. Cette figure fait écho à une menace diffuse, incertaine, irrationnelle mais bien réelle. Comme le documente Miguel Benasayag en ce qui concerne la ville, le milieu est devenu hostile, l'asile est en miettes, et la ville pourrait fonctionner sans hommes comme autant de modules inhabitables.

Dans un tel contexte où l'*hospitalité se déploie en milieu hostile*, une politique de l'asile au noir, comme on parle de travail au noir, semble en cours de constitution. A dénier cette réalité, on risque de conforter une politique à bas seuil visant la seule « mise à l'abri ».

C'est pourtant encore l'existence d'un lieu d'asile inviolable et sacré, garanti par une autorité indiscutée, qui nous inscrit dans le commerce des hommes, dans la tradition des cultures, dans le Droit, dans la Civilisation. Si l'on se souvient, avec Michelet, que « la ville commence par un asile », il conviendrait peut-être de revenir aux commencements.



Au sommaire

RHIZOME est téléchargeable sur le Web : www.orspere.fr

DOSSIER :		
La fin de l'asile ?		
Un parcours d'indésirables	p. 2-3	
<small>Michel AGIER</small>		
Le silence de Ham	p. 4	
<small>Jean-Pierre MARTIN</small>		
Une aire d'accueil pour parents en exil	p. 5	
<small>Valérie COLIN - Nicolas MÉRYGOLD</small>		
L'asile du schizophrène	p. 6	
<small>Patrick CONFALONIERIE</small>		
CMP, terre d'asile	p. 7	
<small>Frédéric LEFÈVÈRE</small>		
Quel avenir pour l'hospitalité ?	p. 8	
<small>Serge PORTELLI</small>		
Pièce café	p. 9	
<small>Marc JOURDAN</small>		
L'asile en personnes		p. 10
<small>Claudine FARINA</small>		
Pour un accueil social généraliste		p. 11
<small>Carole GERBAUD</small>		
Asile et refuges : deux notions bien distinctes dans le contexte québécois		p. 12
<small>Shirley ROY - Carolyne GRIMARD</small>		
Ces populations que le monde oublie peu à peu		p. 13
<small>Monique FAU - Béatrice LUMINET - Carole MARTIN - Alain THEVENET</small>		
La ville modulaire anti-asile		p. 14
<small>Miguel BENASAYAG</small>		
Humain, rien qu'humain		p. 15
<small>Pédro MECA</small>		
ACTUALITÉS		p. 16